



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

PRFB GT n°2 « Gestion durable de la forêt » Compte-rendu de la réunion du 9 octobre 2017 à Gardanne

Étaient présents :

Pascal AUFRAY - Département des Hautes-Alpes
Fabienne TANCHAUD - Département du Var
Jonathan BAUDEL - PNR Alpilles
Stéphanie SINGH - Projet PNR Sainte-Baume
Aline SALVAUDON - PNR Luberon
Bertrand FLEURY - ONF Direction territoriale Midi-Méditerranée
Philippe THEVENET - CRPF PACA
Marie-Christine RENAUD - CRPF 05 et AFAB
Jean-Paul WIRTZ - CRPF 05
Philippe BREGLIANO - Coopérative Provence Forêt
Julia MAMAN - Enviroforesterie / Fibre Excellence
Jean-Luc BARTMANN - CNIEFEB, EFF
Nicolas MILESI - Chambre régionale d'agriculture
Gérard GAUTIER - Fransylva 13 et PACA
Xavier FARJON - FNE PACA
Patrice VAN OYE - CEN PACA
Isabelle DESMARTIN - Communes forestières PACA
Clément GARNIER - Forêt modèle de Provence
Julien VERT - DDTM du Var
Elsa BARDI-ASSANTE - Région PACA
David DENIS - DRAAF PACA
Gaëlle THIVET - DRAAF PACA

1) Ordre du jour :

- Introduction et tour de table des participants
- Rappel de la méthodologie proposée pour l'élaboration du PRFB de PACA (conformément à la présentation faite lors de la commission régionale de la forêt et du bois du 13 juillet 2017) → *se reporter au diaporama présenté en séance*
- Présentation des grands objectifs du PNFB et plan d'actions relatif à l'amont forestier → *se reporter au diaporama présenté en séance*
- Discussion et validation des grands objectifs et sous-objectifs (en matière de gestion durable de la forêt) à faire figurer dans le PRFB

2) Déclaration liminaire de Fransylva 13 :

Gérard Gautier est intervenu dans le cadre d'une déclaration liminaire pour rappeler le souhait exprimé par Fransylva 13 lors de la CRFB du 13 juillet dernier : faire en sorte que la problématique des feux de forêt soit une question transversale et une préoccupation fondamentale des réflexions de la CRFB. Fransylva 13 se refuse à participer à la réflexion proposée dans le cadre de l'élaboration du PRFB si cette thématique fondamentale des incendies de forêt n'est pas considérée comme un préalable incontournable et un thème transversal aux 5 groupes de travail thématiques. Il souhaite qu'un groupe de travail spécifique traite de la question de la DFCI et que la réflexion soit élargie aux dispositions du code de l'urbanisme, de l'environnement mais également au code des assurances.

Suite à cette déclaration liminaire, Elsa Bardi-Assante a indiqué que la Région travaillait actuellement à l'élaboration d'un SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), document qui sera prescriptif et qui intègre une réflexion sur les règles d'urbanisme. La prévention des feux de forêt est une priorité affirmée par l'exécutif régional actuel.

Philippe Thévenet a souligné le fait que le PRFB était l'occasion de faire ressortir nos spécificités méditerranéennes et d'échanger avec les autres régions méditerranéennes sur le volet DFCI.

Julien Vert a pour sa part réagi en indiquant qu'il n'était pas approprié de dire que rien n'était fait actuellement en région PACA en matière de DFCI, surtout à l'issue d'une saison estivale particulièrement compliquée au cours de laquelle différents services -dont les services de l'État- ont été très mobilisés, sur le terrain, pour la surveillance et la lutte contre les incendies. Les financeurs publics continuent à considérer la DFCI comme une priorité en région. On constate par ailleurs une tendance pluriannuelle à la diminution du nombre de départs de feux. Il semble opportun d'échanger sur les sujets pour lesquels on a une réelle marge de manœuvre dans le cadre du PRFB, et non sur des sujets qui relèvent plutôt du code de l'urbanisme, de l'environnement ou encore des assurances. Une réflexion sur la question des incendies de forêt devrait, en outre, relever de l'échelle zonale.

Gaëlle Thivet a conclu en indiquant que la DRAAF et la Région réfléchiraient à l'opportunité de mettre en place un groupe de travail spécifique à la question des incendies de forêt, bien que cela n'ait pas été demandé explicitement en CRFB. En attendant, elle a proposé de maintenir cette thématique dans le cadre du présent groupe de travail.

3) Objectifs et sous-objectifs stratégiques proposés dans le cadre de l'élaboration du PRFB

Philippe Thévenet (CRPF) et Bertrand Fleury (ONF) prennent en charge l'animation de la réunion pour faire réfléchir le groupe de travail sur des grands objectifs et sous-objectifs stratégiques, en matière de gestion durable de la forêt, que l'on pourrait se fixer dans le cadre du PRFB.

En termes de méthode, il est proposé de recourir à la méthode « méta-plan » pour permettre l'expression libre de l'ensemble des participants à la réunion.

Il est proposé de travailler autour de 2 grands objectifs stratégiques :

1. Connaître, améliorer et valoriser la forêt dans un souci de multifonctionnalité
2. Prévenir les risques et savoir gérer les crises dans le contexte d'évolution climatique

l'idée étant de fournir un cadre assez large pour que chacun s'exprime, différents sujets pouvant être rattachés à ces 2 grands objectifs.

Certains participants ont suggéré d'intégrer également la notion de changement climatique dans l'intitulé du 1^{er} objectif, voire de faire figurer le contexte d'évolution climatique en « chapeau » des 2 grands objectifs. Cela pourra être ajusté après le travail sur la définition des sous-objectifs.

3.1) Connaître, améliorer et valoriser la forêt dans un souci de multifonctionnalité

Chaque participant a été invité à formuler 5 propositions de sous-objectifs. L'ensemble de ces propositions figurent en annexe 1. Elles ont pu être regroupées sous 8 thèmes :

1. Soutenir et adapter la sylviculture aux enjeux d'aujourd'hui et de demain
2. Développer les documents de gestion durable
3. Renforcer l'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière
4. Prendre en compte les services rendus par les écosystèmes forestiers
5. Favoriser et accompagner les approches territoriales
6. Favoriser les regroupements (foncier, gestion)
7. Communiquer, informer et sensibiliser
8. Améliorer la connaissance et le partage de l'information

3.2) Prévenir les risques et savoir gérer les crises dans le contexte d'évolution climatique

Chaque participant a été invité à formuler 3 propositions de sous-objectifs. L'ensemble de ces propositions figurent en annexe 2. Elles ont pu être regroupées sous 7 thèmes :

1. Conforter les moyens et mettre en œuvre une politique coordonnée de prévention et de gestion des risques
2. Améliorer la connaissance et la surveillance
3. Communiquer, informer, former et sensibiliser
4. Prendre en compte les risques dans l'aménagement du territoire

5. Prendre en compte les risques dans la gestion et l'exploitation forestière
6. Lutter et agir sur l'origine des feux et autres risques
7. Adapter les obligations légales de débroussaillage

A noter :

La prochaine réunion du groupe de travail n°2 du PRFB se tiendra le **mercredi 22 novembre 2017 matin** (à partir de 9h30) au Pavillon du Roy René à Gardanne.

Annexe 1

Objectif 1 : Connaître, améliorer et valoriser la forêt dans un souci de multifonctionnalité **Propositions de sous-objectifs formulées par les participants du GT 2 (méthode métaplan)**

A) Sur le thème « Soutenir et adapter la sylviculture aux enjeux d'aujourd'hui et de demain »

- Promouvoir le renouvellement des peuplements forestiers
- Définir des orientations de gestion adaptées à nos spécificités méditerranéennes
- Améliorer les peuplements (avec une sylviculture tenant compte du changement climatique) pour améliorer la récolte du bois
- Réfléchir au renouvellement des peuplements forestiers face au changement climatique : concilier économie et écologie
- Faire évoluer les itinéraires sylvicoles pour s'adapter au changement climatique et pour améliorer la gestion de la ressource
- Connaître et développer des modes de gestion adaptés aux changements climatiques et réduisant le risque incendie
- Prévenir le changement climatique par l'implantation d'essences d'avenir adaptées et de valeur économique avérée : biodiversité qui, de plus, doit maintenir l'économie forestière
- Définir des itinéraires de gestion forestière conciliant amélioration des peuplements et multifonctionnalité
- Définir des itinéraires de gestion forestière satisfaisant au mieux les multiples fonctions de l'écosystème concerné
- Définir des itinéraires de gestion forestière tirant le plus de valeur dans le respect des autres fonctions de l'écosystème concerné
- Développer la sylviculture irrégulière continue et proche de la nature – expérimentation et bilan économique
- Mettre en place des îlots d'avenir
- Intégrer les enjeux agricoles dans la gestion forestière (pastoralisme)
- Développer les itinéraires techniques en fonction des massifs
- Réfléchir au matériel adapté et aux modes de gestion attendus pour la forêt du fait de sa multifonctionnalité

B) Sur le thème « Développer les documents de gestion durable »

- Sensibiliser les propriétaires à une meilleure planification de la gestion de leur forêt :
 - documents de gestion durable
 - formation
- Accompagner les démarches de mise en gestion des forêts pour la valorisation des bois la meilleure possible (dans un cadre de gestion durable)
- Encourager et promouvoir la certification de la gestion durable des forêts auprès des propriétaires forestiers privés et publics
- Mettre en avant la valeur patrimoniale et économique de la forêt auprès des propriétaires forestiers, pour augmenter leur adhésion à une bonne gestion de leurs biens
- Fiscalité (dispositif, incitation)
- Développer les outils de gestion durable

C) Sur le thème « Renforcer l'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière »

- Quelles mesures mettre en œuvre pour assurer la multifonctionnalité des forêts dans un contexte d'accroissement des surfaces forestières (fermeture des milieux, perte de biodiversité) ?
- Gérer la forêt tout en préservant la biodiversité, en maintenant ou rétablissant les continuités écologiques.
- Améliorer la prise en compte de la biodiversité :
 - outils : IBP/Inventaires
 - structuration des peuplements
 - essences.
- Comment concilier DFCI et protection de la biodiversité ?
- Stopper l'érosion rapide et dramatique de la biodiversité
- Intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité dans la gestion forestière
- Prendre en compte la biodiversité dans les documents de gestion et dans les pratiques sylvicoles

(ex : guide technique, formation, ...).

- Définir, dans chaque massif, la trame de vieux bois - déclinaison du SRCE
- Donner une visibilité régionale sur les modalités de gestion forestière en site Natura 2000 (cf. Chartes Natura 2000, évaluation des incidences...).

D) Sur le thème « Prendre en compte les services rendus par les écosystèmes forestiers »

- Concilier les usages au sein des espaces forestiers (accueil du public, loisirs/sports de nature...)
- Préserver le patrimoine paysager et culturel
- Comment s'assurer que la multifonctionnalité de la forêt est prise en compte dans la gestion des forêts (publiques ou privées) non soumises à un plan de gestion ?
- Intégrer les réflexions sur les vocations de la forêt et les moyens de sa valorisation dans les documents d'urbanisme
- Prendre en compte des services écosystémiques
- Développer les contrats forestiers Natura 2000 et imaginer d'autres formes de rémunération des services écosystémiques rendus par la forêt
- Prendre en compte et financer les services écosystémiques (socio-environnementaux) rendus par la forêt
- Affirmer et consolider la récolte durable de la ressource en bois en l'inscrivant dans une approche de gestion des espaces à la fois multifonctionnelle et territoriale.
- Développer le sylvopastoralisme : intérêts en termes économique, de biodiversité et de paysage
- Intégrer les enjeux sociaux dans la gestion forestière

E) Sur le thème « Favoriser et accompagner les approches territoriales »

- Favoriser et accompagner les démarches territoriales de gestion des espaces forestiers et de développement des territoires en concertation avec les acteurs (chartes forestières de territoire, ...)
- Coordonner la gestion entre forêt publique et forêt privée d'un même massif pour harmoniser la mobilisation et la multifonctionnalité
- Développer « la massification » (vente de bois concertée forêt publique/privée) - par exemple, faire le lien entre plans de développement de massifs et aménagements forestiers pour identifier les zones d'actions prioritaires pour l'animation en forêt privée
- Favoriser les documents stratégiques de politique forestière à l'échelle du massif (cf. CFT) ; partager et valider avec les partenaires et acteurs du territoire
- Promouvoir les documents de gestion à une échelle territoriale (massif) - ex : PAInterco
- Favoriser la gestion durable des ressources inter et intra massif
- Intégrer les démarches de territoire (PNR-PN-CFT) :
 - documents régionaux DRA-SRA et SRGS
 - approbation des documents de gestion

F) Sur le thème « Favoriser les regroupements (foncier, gestion) »

- Favoriser les regroupements en forêt privée et entre forêt publique et forêt privée
- Améliorer la gestion groupée multifonctionnelle pour les petites propriétés en forêt privée
- Inciter les propriétaires à gérer durablement leur forêt à travers des regroupements (ex : GIEEF)
- Regrouper les surfaces forestières (ASL, GIEEF, coopératives...)
- Stimuler les démarches de regroupement voire de réorganisation du foncier dans les massifs à enjeux de production
- La gestion sur des espaces regroupés peut permettre un prélèvement important tout en maintenant une ambiance forestière compatible avec la multifonctionnalité
- Mutualiser la gestion et faciliter les regroupements
- Lutter contre le morcellement de la propriété forestière

G) Sur le thème « Communiquer, informer et sensibiliser »

- Sensibiliser les propriétaires forestiers et les élus locaux à la gestion forestière et à leurs obligations (objectif de mobilisation accrue, obligation de se doter d'un document de gestion et de le mettre en œuvre...)
- Mieux connaître les forêts et leur multifonctionnalité et transférer les connaissances, innover
- Communiquer, informer, sensibiliser élus et grand public sur la gestion forestière comme source

- d'atouts
- Développer une culture forêt-bois auprès du grand public et des élus (information/communication)
- Connaître :
 - Les acteurs propriétaires : la forêt est d'intérêt général
 - Les acteurs utilisateurs : la forêt n'appartient pas à tout le monde
 - Qui connaît la forêt ?
 - Comment faire connaître la forêt et sa gestion (médias)
 - Culture du risque (incendies, inondations, tempêtes) ; la forêt est un être vivant
 - Animation et information.
- Faire reconnaître la gestion forestière comme un objectif principal et non un objectif subordonné aux intérêts économiques étrangers à la forêt
- Effort énorme à faire en termes de communication grand public, voire tout public, pour rendre les coupes et donc la sylviculture acceptables
- Valoriser :
 - Le prix de mon arbre
 - Utilisation, développement de nouvelles techniques : arbre entier
 - Ouvrir les marchés et éviter le monomarché : bois d'œuvre, bois d'énergie, bois de trituration
 - Les différents débouchés et les services écosystémiques.
- Communiquer pour faire comprendre que la protection de la biodiversité n'est pas une entrave à la gestion forestière
- Opérations de communication accentuées auprès du grand public sur la gestion durable des forêts et l'importance des coupes en forêt : maintien de l'économie, renouvellement de la ressource et biodiversité
- Dans un contexte de perte accélérée de la biodiversité, comment sensibiliser les décideurs et le public à cette problématique ? (pour inverser la tendance)
- Mutualiser les moyens, les savoirs-faire entre les acteurs de la filière localement pour communiquer d'une seule voix.

H) Sur le thème « Améliorer la connaissance et le partage de l'information »

- Connaître, améliorer et valoriser la forêt dans un souci de multifonctionnalité
- Améliorer le partage de l'information de la gestion appliquée dans un massif forêt publique et privée afin de valoriser au mieux les peuplements
- Doter les principaux massifs forestiers d'observatoires territoriaux combinant nouvelles technologies (LIDAR : télédétection par laser) et placettes permanentes pour compléter et préciser les données IGN
- Prendre en compte les travaux du Museum National d'Histoire Naturelle sur la biodiversité
- Définir les indicateurs de gestion durable qui apportent les garanties nécessaires dans le cadre d'une augmentation de la récolte
- Réfléchir à ce que sera la forêt de demain (après demain) dans un contexte de changement climatique
- Créer un observatoire de la forêt méditerranéenne et alpine, suivre les évolutions
- Aider au transfert de connaissance entre recherche, développement et gestion forestière

I) Autres thèmes abordés (en lien avec les autres groupes de travail thématiques)

- Réfléchir aux techniques de mobilisation de bois face aux « points noirs » (limitations tonnages) (ex : câble)
- Faire adhérer les professionnels à des labels ou certifications locaux, régions de valorisation de leur savoir-faire et des produits de qualité issus du bois
- Mobilisation de la production
Travail sur le prix des bois avec implication des acheteurs en région méditerranéenne
Mieux rémunérer la ressource
- Améliorer le schéma de desserte

Annexe 2

Objectif 2 : Prévenir les risques et savoir gérer les crises dans le contexte d'évolution climatique **Propositions de sous-objectifs formulées par les participants du GT 2 (méthode métaplan)**

A) Sur le thème « Conforter les moyens et mettre en œuvre une politique coordonnée de prévention et de gestion des risques »

- Adapter les politiques de DFCI en fonction de l'évolution du risque :
 - augmentation du risque avec le changement climatique
 - lien forêt-urbanisme - gestion des interfaces
- Accroître la prise en compte de la DFCI et des autres risques naturels dans un contexte d'accroissement des phénomènes climatiques « extrêmes »
- Avoir une politique coordonnée forêt/incendie
- Organiser systématiquement des démarches coordonnées de remise en état des peuplements suite à un incendie (situation de crise)
- Harmoniser les politiques DFCI entre départements pour les rendre lisibles
- Unifier les systèmes de recensement des feux de forêt
- Gérer les moyens de DFCI au niveau européen
- Conforter l'expérience acquise en matière de RTM
- Faire évoluer la jurisprudence relative à la responsabilité des propriétaires forestiers (afin qu'elle ne soit plus présumée)
- Aider financièrement les propriétaires à gérer les crises (sanitaires, forêts incendiées, tempête)

B) Sur le thème « Améliorer la connaissance et la surveillance »

- Améliorer la connaissance des effets du changement climatique sur la forêt et en tenir compte dans la gestion forestière
- Améliorer les connaissances sur l'évolution climatique sur la base de données scientifiques
- Modéliser ce que sera la forêt de demain pour anticiper le changement
- Soutenir les réseaux d'observation des risques biotiques
- Renforcer la surveillance, la vigilance face aux risques sanitaires et disposer de plans d'actions pour protéger les forêts face au développement de nouveaux parasites
- Produire et vulgariser les connaissances scientifiques et techniques sur l'adaptation des forêts méditerranéennes au changement climatique

C) Sur le thème « Communiquer, informer, former et sensibiliser »

- Accroître les efforts de sensibilisation au risque feu de forêt vis-à-vis des résidents et des visiteurs du territoire
- Développer des outils de mémoire du risque à l'image de ce qui se fait en matière d'inondation (« ici un jet de mégot a brûlé 500 ha »)
- Diffuser les messages sur les risques incendies via des vecteurs modernisés (réseaux, médias...)
- Médiatiser et communiquer davantage sur les actions de prévention du risque incendie et sur leur coût (par rapport aux actions de lutte)
- Prévention : mettre en place une formation des élus pour savoir réagir en cas de crise (incendie ou tempête)
- Former les élus à la gestion des crises et aux méthodes de communication vers le grand public
- Continuer de sensibiliser les élus locaux et décideurs à la nécessité d'intégrer les risques dans leurs documents d'urbanisme
- Animer des réunions d'informations auprès du grand public sur les risques naturels, les recommandations qui en découlent et les documents réglementaires de prévention
- Risques : communication - information - éducation - répression
- Communiquer davantage sur les risques incendie et les conséquences multiples des feux
- Sensibiliser les petits propriétaires aux risques incendie et les aider dans la mise en place d'actions communes de prévention sur un même massif

D) Sur le thème « Prendre en compte le risque dans l'aménagement du territoire »

- Prendre en compte l'existence de risques en forêt dans les politiques d'aménagement du territoire

- Compte-tenu du déséquilibre entre espace forestier et espace agricole, au détriment de l'espace agricole, favoriser la réouverture des milieux pour des installations de surfaces agricoles (vergers, poiriers) comme coupures de combustible
- Favoriser l'animation foncière agricole et le pastoralisme comme outil de gestion DFCI

E) Sur le thème « Prendre en compte les risques dans la gestion et l'exploitation forestière »

- Détailler la prise en compte des risques dans les documents de gestion ainsi que la gestion à mettre en place en cas de crise
- Développer une gestion forestière qui prenne en compte les risques (incendies, risques phytosanitaires, érosion)
- Connaître et développer les modes de gestion forestière permettant d'atténuer les risques d'inondation en cas de pluies intenses sur les bassins versants à risques (gestion adaptée au changement climatique)
- Sur les zones à fort enjeu DFCI, stimuler des modes de gestion permettant de diminuer les risques incendie
- Développer les coupures agricoles, en les intégrant dans la gestion forestière, pour lutter contre les incendies de forêt
- Encourager le sylvopastoralisme
- Maintenir et favoriser le lien entre DFCI et sylviculture
- Adapter la gestion forestière aux risques sanitaires
- Rechercher et développer des synergies entre travaux DFCI et exploitation forestière
- Concilier les opérations de valorisation forestière avec les actions de gestion des ouvrages DFCI (piste, débroussaillage)

F) Sur le thème « Lutter et agir sur les origines des feux et autres risques »

- Risques : lutte contre les origines de feux :
 - imprudence
 - travaux à proximité des massifs
 - EDF et SNCF
 - bords de route
- Renouveler rapidement les moyens du guet aérien armé
- Éviter que le feu ne démarre plutôt que lutter contre les feux naissants (un petit feu naissant est un grand feu potentiel...)

G) Sur le thème des obligations légales de débroussaillage

- Simplifier les obligations légales de débroussaillage (non pour les réduire mais pour les rendre plus compréhensibles)
- Adapter les OLD aux conditions des massifs
- Développer et inciter les autoprotecteurs...
- Favoriser et développer les stratégies communales de débroussaillage.